

coûts officiers en tête, marchait sur les Tuileries; elle était arrivée à la rue de l'Échelle, lorsque des coups de feu se firent entendre sur la place du Palais-Royal; c'était le poste du Château-d'Eau qui commençait le combat. Pinstant la légion se précipite au feu, et recule les milliers de combattants qui la suivent.

Dans ce moment, le maréchal Gérard avait avec une branche de verdure à la main, engagé les combattants à cesser le feu. Le poste du Château-d'Eau refusa, et le combat continua. Le maréchal revint au coin de la rue Saint-Honoré; parut alors un officier du château portant en main un papier, c'était l'abdication de Louis-Philippe; la légion fut prise des mains de l'officier par un lieutenant de la 5e légion, le citoyen Aubert-Roche, et remise, pour être conservée, à un citoyen Lagrange, de Lyon. Le feu continuait. Il était à craindre que les troupes enfermées aux Tuileries ne vinssent prendre ces combattants par le flanc. Une reconnaissance avait été faite. Il y avait dans l'intérieur des grilles près de 3,000 hommes d'infanterie, six pièces de canon en batterie et deux escadrons de dragons, sans compter les ardens amis et quelques gardes municipaux. Cette force, protégée par la grille et l'artillerie, si elle était attaquée, pouvait, sur cette large place, donner lieu à une sanglante bataille; tout était à craindre. Un silence profond régnait; il n'était interrompu que par la fusillade de la place du Palais-Royal et quelques coups de fusil qui s'adressaient déjà aux troupes renfermées dans le château.

On venait d'apprendre que les 1er, 2e, 3e, 4e, 6e, et 10e légions cernaient les Tuileries, que les autres étaient en marche. Le combat était imminent. Ce fut alors que le lieutenant Aubert-Roche, s'avancant vers la grille, près de la rue de Rivoli, fit demander le commandant des Tuileries. Celui-ci arriva tout effrayé.—Vous êtes perdus! lui crie le lieutenant; vous êtes cernés, et le combat va s'engager, si vous n'évacuez les Tuileries et ne les livrez à la garde nationale.

Le commandant, comprenant la position, fit ranger les troupes en ligne contre le château, sans les faire sortir. Avant, elles étaient chelonnées. Voyant que le mouvement de retraite ne s'opérait pas, le citoyen Aubert-Roche, accompagné du citoyen Lesueur, chef de bataillon du canton de Gagny-Rinczy, qui était joint à la 5e légion, court à la grille de la rue de Rivoli. Ces deux officiers frappent, s'annoncent en parlementaires; la grille s'ouvre, et tous d'eux, seuls, le sabre à la main, entrent au milieu de la cour garnie de soldats; le commandant des Tuileries s'avance en disant qu'il a fait retirer les troupes.—Ce n'est pas cela, réplique le lieutenant, il faut évacuer le château, sinon il va arriver malheur.—Le commandant des Tuileries conduit alors les deux officiers devant le pavillon de l'Horloge, où se trouvaient plusieurs généraux et le duc de Nemours, tous à figure consternée.—Monseigneur, dit le commandant des Tuileries, voici un excellent moyen qui vous donnera les moyens d'éviter l'effusion du sang.—Que faut-il faire? répond le duc de Nemours d'une voix tremblante et en s'adressant au lieutenant qui lui était présenté.—Monsieur, il faut évacuer à pinstant même le château, le livrer à la garde nationale, sinon vous êtes perdu. Le combat sera sanglant, les Tuileries sont cernées, la 5e légion, dont je fais partie, se bat en ce moment au Palais-Royal; elle a son maire et ses officiers supérieurs en tête. Prenez garde que le combat cesse avant que ces troupes ne soient parties, sinon la bataille s'engagerait et même malgré nous.—Vous pensez! répond le duc; je vais faire retirer les troupes. Et à pinstant, en présence des deux officiers de la garde nationale, il donne l'ordre de retraite.

L'artillerie file par la grille du Palais-Royal, l'état-major et le duc de Nemours par le pavillon de l'Horloge, faisant descendre les escaliers à leurs chevaux; la cavalerie les suit, puis l'infanterie; on oublia même de relever les postes, qui restèrent. Le citoyen Aubert-Roche se chargea d'introduire la garde nationale dans le château; il alla prévenir les gardes nationaux qui se trouvaient alors près de l'état-major.

Ceux-ci mirent la crosse de leurs fusils en l'air, et entrèrent dans la cour des Tuileries par la grille de la rue de Rivoli, accompagnés de curieux, tous fort étonnés de se trouver les maîtres du château. Un quart d'heure après, le combat cessait sur la place du Palais-Royal; les combattants se précipitèrent pour attaquer les Tuileries, mais ils trouvèrent les grilles ouvertes.

Ainsi fut prise ou plutôt rendue cette redoutable forteresse. Un garde national fait une sommation au nom du peuple armé, et la royauté évacue la place.

### CHRONIQUE RELIGIEUSE.

—Une quête au profit des hommes blessés dans les journées des 22, 23 et 24 a été faite hier dans toutes les églises de Paris. Cette quête a eu lieu à Notre-Dame à l'issue de la conférence du R. P. Lacordaire. Elle avait été annoncée en chaire par l'éloquent prédicateur.

—Un service solennel a été célébré aujourd'hui à deux heures, à Notre-Dame, pour le repos de l'âme de ceux qui ont versé leur sang dans les journées de février.

—Le ministre des affaires étrangères a adressé hier aux membres du corps diplomatique des puissances étrangères, résidant à Paris, un office portant notification de la proclamation de la république. Voici la réponse qu'y a faite immédiatement le nonce du pape :

« Paris, 27 février 1848

« Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous adresser réception de la communication que vous venez de me faire, en date d'aujourd'hui 27 février, et je m'empresse de la transmettre à notre Très-Saint-Père le pape Pie IX. Je ne résiste pas au besoin de profiter de cette occasion pour vous exprimer le respect que le peuple de Paris a témoigné à la religion, au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir. Je suis convaincu que le cœur paternel de Pie IX en sera profondément touché, et que le père commun des fidèles appellera de tous ses vœux les bénédictions de Dieu sur la France.

« R., archevêque de Nicée, n. a. »

—Hier, 28 à Notre-Dame, le R. P. Lacordaire après avoir donné lecture de la lettre de Mgr. l'archevêque de Paris, qui ordonne des prières pour les blessés, a commencé ainsi :

« Monseigneur, la patrie vous remercie par ma voix du courage et catholique exemple que vous avez donné; elle vous remercie d'avoir su concilier l'immuabilité de l'Église et la sainteté des serments avec les changements que Dieu apporte dans le monde par la main des hommes. »

« Le prédicateur, disent les Débats, comme pour prouver cette immuabilité dont il parlait si éloquemment, a voulu continuer le développement de la doctrine qu'il exposait depuis plusieurs années. Il semblait vouloir se retrancher dans la tradition divine, et la préserver de l'invasion de l'histoire. Vains efforts! le feu s'est fait jour, il a éclaté en explosions brûlantes; et le dominicain populaire arrivant aux preuves de l'existence de Dieu, s'est écrié : « Vous démontrer Dieu! mais vous auriez le droit de m'appeler paricide et sacrilège! Si j'osais entreprendre de vous démontrer Dieu; mais les portes de cette cathédrale s'ouvriraient d'elles-mêmes et vous montreraient ce peuple, superbe en sa

« colère, portant Dieu jusqu'à son autel au milieu du respect et des adorations. » Une émotion irrésistible a entraîné tout l'auditoire et a éclaté en applaudissement que la sainteté du lieu n'a pu contenir. Les sages ont pu la regretter, mais ils l'ont partagée; c'était unanime. »

—Au milieu de toutes les révolutions, l'Église reste debout, immortelle comme la vérité, la liberté et la justice. Sous la république, comme sous la monarchie, il nous faut défendre, aimer et servir la liberté religieuse. Nous le devons, nous le voulons et nous le pouvons. Nous en avons pour gages, d'une part le respect unanime dont le peuple victorieux entoussa la religion; de l'autre, la ferme résolution exprimée par le gouvernement provisoire de maintenir le libre exercice de tous les cultes. Nous avons en outre l'exemple des États-Unis; la république française ne peut pas être moins juste, moins libérale, moins intelligente que la république américaine, alors surtout qu'il s'agit de la foi, de la conscience et de la famille.

Dans ce changement si grand et si imprévu, nous catholique avant tout, nous n'avons rien à changer. Nos droits, nos devoirs, nos intérêts restent les mêmes. Le drapeau que nous avons planté en dehors et au dessus de toutes les opinions politiques est intact. Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce jour pour professer le culte de la sainte liberté; pour déclarer la guerre à tous les genres d'oppression et de mensonge; pour proclamer que la cause catholique, telle que nous l'avons toujours défendue, n'était identifiée à aucun pouvoir, à aucune cause humaine. Nous aimons à croire que la persévérance avec laquelle nous prêchons depuis dix-huit ans cette souveraine indépendance des intérêts religieux aidera les catholiques français à comprendre et à accepter la nouvelle phase sociale où nous entrons. Nul d'entre eux n'a le droit d'abdiquer. Ils descendront donc dans l'arène, avec tous leurs concitoyens, pour y revendiquer toutes les libertés politiques et sociales qui seront désormais le patrimoine imprescriptible de la France. Ils y descendront pour remplir un devoir sacré, un devoir national, un devoir chrétien. Ils y porteront une confiance illimitée dans les desseins impénétrables de Dieu, un ardent amour pour la patrie, un impérissable dévouement à sa gloire et à son bonheur.

(Univers.) CH. DE MONTALEMBERT.

M. l'archevêque de Paris a visité vendredi l'hôtel-Dieu. Il a visité samedi l'hôpital de la Charité et celui de Beaujon. Le premier pasteur de la capitale portait son costume et sa croix archiepiscopale; il était accompagné de ses grands-vicaires et de plusieurs prêtres. Nous l'avons vu parcourir les salles et donner aux blessés sa bénédiction et les consolations de son ministère. Partout le respectable prélat a été accueilli par les témoignages de reconnaissance et de vénération de la population parisienne.

—Un meeting composé de plus de 4,000 personnes a eu lieu le 17, à Manchester, pour protester contre toutes relations diplomatiques avec Rome. Les ministres sont surtout fait remarquer par leur violence. Le révérend Stowell n'a pas craint de représenter Pie IX comme un tigre altéré de sang et un serpent sifflant de rage. On voit que le fantisme anglican n'est pas seulement enraciné dans quelques vieux pairs de la chambre des lords.

—Nous avons reproduit dernièrement un article du Morning-Post, annonçant que Mgr. Bedini venait d'arriver à Londres, chargé d'une mission du Saint-Siège auprès du gouvernement britannique. Le journal anglais était mal informé. Mgr.